



et votre vie s'active

CONSEIL EN VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE DEMANDEURS D'EMPLOI PRISE EN CHARGE REGION GRAND EST



OBJECTIFS

Le Conseil en V.A.E permet de :

- Valoriser votre expérience et vos compétences
- Acquérir une certification.
- Faire évoluer votre carrière et accéder à de nouvelles fonctions
- Trouver un emploi adapté à vos compétences

PUBLIC

Le conseil en VAE est pris en charge pour les demandeurs d'emploi de la Région Grand Est

PRÉREQUIS

Justifier d'une expérience d'au moins 1 année.

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

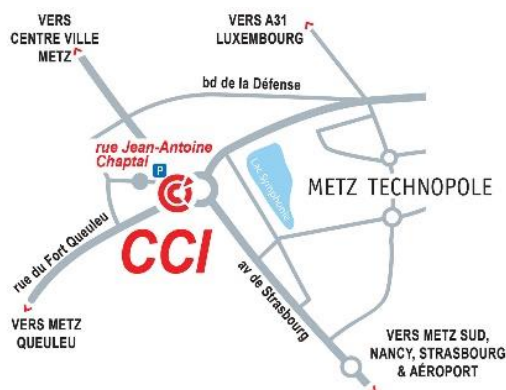
- Un conseil individuel et personnalisé
- Un accompagnement strictement confidentiel

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA PRESTATION

Le CIBC Moselle s'engage à adapter chaque prestation aux besoins réels du bénéficiaire.

LIEUX DE PRESTATION

CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Metz (siège)
5 rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ



CCI Formation / CIBC de la Moselle
Antenne de Yutz
2 boulevard BECQUEREL 57970 YUTZ



Le Conseil en VAE est uniquement accessible en présentiel

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Démarrage possible toute l'année

CONTACTS

Téléphone : 03 87 39 46 00
Mail : cibc@moselle.cci.fr

ACCESSIBILITE



CCI Formation Metz est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap

PROGRAMME

Trois types d'entretiens conseil VAE sont proposés aux demandeurs d'emploi :

1. Un entretien conseil VAE simple qui a pour objectif de vérifier la pertinence du projet VAE de la personne, d'apporter une ou des propositions de certifications en fonction de son expérience et de lui donner les éléments nécessaires pour entamer ou non sa démarche VAE.
2. Un entretien conseil pour aider à l'écriture du livret 1 ou livret de recevabilité dont l'objectif est de préciser le contenu de la démarche VAE, de soutenir la personne dans la rédaction du livret 1 ou livret de recevabilité, et de l'inciter à obtenir une assistance technique pour la présentation de son dossier devant le jury. Cet entretien est ouvert aux personnes n'ayant pas forcément bénéficié d'un entretien conseil simple.
3. Un entretien conseil post-jury, au cours duquel il s'agit d'examiner la pertinence en fonction de l'avis du jury VAE des propositions d'actions pour acquérir la totalité de la validation et de soutenir la personne en l'absence totale de validation pour trouver de nouvelles solutions. Cet entretien est ouvert aux personnes n'ayant pas forcément bénéficié d'un entretien conseil simple ou pour l'écriture du livret 1.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Evaluation de la satisfaction du bénéficiaire, attestation de présence

DATES

Démarrage possible toute l'année

DISPOSITIONS PRATIQUES

Prestation en individuel



CIBC Moselle / CCI Formation Moselle Métropole Metz - 5, rue Jean-Antoine Chaptal 57070 METZ
03 87 39 46 00 - cibc@moselle.cci.fr - www.cciformation.org/cibc
SIRET : 185 722 022 00125 – N° de déclaration d'activité : 41 57 P 000 957